

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
YVELINES/HAUTS-DE-SEINE

Année 2024

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE N°27
SÉANCE DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

Les membres du Conseil d'administration de l'Établissement public interdépartemental Yvelines Hauts-de-Seine se sont réunis en visio via Teams.

La séance est ouverte à 11 heures 09, sous la présidence de M. Pierre Bédier, Président du Conseil d'administration.

M. Elizagoyen est désigné secrétaire de séance.

Présents : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Chantal Barthélémy-Ruiz, Jeanne Bécart, Pierre Bédier, Laurence Boularan, Sonia Brau, Astrid Brobecker, Claire Chagnaud-Forain, Marie-Noëlle Charoy, Bertrand Coquard, Daniel Courtès, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Denis Datcharry, Rita Demblon-Pollet, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Fabienne Devèze, Xabi Elizagoyen, Sylvie d'Estève, Alexandra Fourcade, Vincent Franchi, Jean-Christophe Fromantin, Grégory Garestier, Marie-Laure Godin, Marc Herz, Josette Jean, Thomas Lam, Grégoire de La Roncière, Olivier Lebrun, Nathaly Lederman, Marie-Pierre Limoge, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Raphaël Nivoit, Cédric Pemba-Marine, Nathalie Pereira, Nathalie Pitrou, Agnès Pottier-Dumas, Jean-François Raynal, Yves Révillon, Alexandra Rosetti, Jean-Yves Senant, Georges Siffredi, Stéphanie Thieyre, Armelle Tilly, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés : Lounes Adjroud, Myriame Aurir, Pierre-Christophe Baguet (pouvoir à Marie-Noëlle Charoy), Geoffroy Bax de Keating (pouvoir à Clarisse Demont), Camille Bedin (pouvoir à Jeanne Bécart), Najib Benarafa (pouvoir à Chantal Barthélémy-Ruiz), Philippe Benassaya (pouvoir à Sonia Brau), Éric Berdoati (pouvoir à Jean-Christophe Fromantin), Véronique Bergerol (pouvoir à Jean-Yves Senant), Guillaume Boudy (pouvoir à Vincent Franchi), Sandrine Bourg, Nicole Bristol (pouvoir à Alexandra Rosetti), Laurent Brosse, Isabelle Caullery (pouvoir à Yves Révillon), Julien Chambon, Hélène Cillières, Yves Coscas, Richard Delepierre, Cécile Dumoulin (pouvoir à Marie-Hélène Aubert), Josiane Fischer (pouvoir à Thomas Lam), Pierre Fond, Laureen Genthon, Ludovic Guilcher (pouvoir à Nathalie Pitrou), Patrick Jarry, Suzanne Jaunet (pouvoir à Catherine Arenou), Joséphine Kollmannsberger (pouvoir à Sylvie d'Estève), Olivier de La Faire, Denis Larghero, Nathalie Léandri (pouvoir à Georges Siffredi), Aïlice Le Moal (pouvoir à Armelle Tilly), Nadia Mouaddine, Rémi Muzeau (pouvoir à Marie-Pierre Limoge), Karl Olive (pouvoir à Laurent Merckaert), Pierre Ouzoulias, Arnaud Péricard (pouvoir à Gwendoline Desforges), Patrick Stefanini (pouvoir à Josette Jean), Joaquim Timotéo, Dominique Trichet-Allaire (pouvoir à Astrid Brobecker), David-Xavier Weiss (pouvoir à Agnès Pottier-Dumas), Pauline Winocour-Lefèvre (pouvoir à Raphaël Nivoit).

La majorité absolue des membres en exercice étant présente ou représentée, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

M. LE PRÉSIDENT – Mes chers collègues, je vous prie d'excuser mon retard. Nous ouvrons la séance du Conseil d'administration de notre Établissement public.

Je salue mon ami Georges, puisque je ne l'ai pas fait en arrivant, et je vous salue tous, bien entendu. Nous réalisons pour la deuxième fois, conformément à ce que nous avons convenu, une séance en visio.

Sans plus tarder, je vous propose de commencer notre ordre du jour.

Approbation du compte-rendu analytique n° 26 de la séance du 6 juin 2024

N'ayant fait l'objet d'aucune remarque ni d'aucun amendement, le compte rendu analytique n° 25 de la séance du 6 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

2024-EPI-CA-310 – Modification de la composition des Commissions

M. LE PRÉSIDENT – Nous devons modifier nos Commissions du fait du décès de notre pauvre et cher collègue Laurent RICHARD et du passage, peut-être éclair, d'Éric DUMOULIN au Sénat. En conséquence, il appartient à Josette JEAN de rapporter ce point de modification de nos Commissions.

Josette JEAN – Merci, Monsieur le Président. Bonjour, mes chers collègues.

Suite au décès de notre collègue M. Laurent RICHARD, Conseiller départemental des Yvelines, membre de la Commission finances, et suite à la nomination de M. Éric DUMOULIN Sénateur des Yvelines depuis le 22 octobre dernier, Vice-président membre de la Commission finances, il nous faut procéder à deux nouvelles désignations au sein de cette Commission.

M. Raphaël NIVOIT est désigné membre de la Commission finances.

Mme Stéphanie THIEYRE est désignée Vice-présidente de la Commission finances.

La Commission personnel, administration générale a émis un avis favorable à l'unanimité.

M. LE PRÉSIDENT – Y a-t-il des remarques ou questions ? *(Réponse négative)*

Nous passons au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2024-EPI-CA-311 – Débat d'orientations budgétaires 2025

M. LE PRÉSIDENT – Nous avons maintenant à procéder à notre débat d'orientations budgétaires, et je passe la parole immédiatement à Jean-Yves SENANT, notre Maire préféré... d'Antony, parce que je ne voudrais pas que les autres se fâchent.

Jean-Yves SENANT – Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, comme vous le savez, depuis le 1^{er} octobre 2023, la compétence archéologie préventive est exercée par le syndicat mixte Seine et Yvelines Archéologie.

Les Départements ont, par ailleurs, délibéré cette année afin de transférer la compétence de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier départemental au syndicat mixte ouvert Seine et Yvelines Voirie à partir du 1^{er} janvier 2025.

Le budget 2025 sera donc nécessairement très réduit. Il sera proposé :

- pour le fonctionnement de l'Établissement public, une inscription de 50 K€ en dépenses de fonctionnement, soit environ la moitié de celle de l'an dernier ;
- pour le service de l'adoption, 90 k€ de dépenses, soit 1 k€ de moins que l'an dernier ;
- pour le service voirie, le reversement des excédents de FCTVA liés à la voirie de 2023, soit 906 k€ aux deux Départements ; la fin d'activité de la voirie sera assurée par un crédit de 250 k€.

Le montant des dépenses pour les charges de personnel s'élève à 254 k€ correspondant au besoin du service adoption, en cas de recrutement de personnels contractuels (prévision de recrutement de travailleurs sociaux et psychologues).

En conclusion, le budget de l'année 2025 s'élèverait à 1,55 M€.

Il sera financé par les versements de 1,5 M€ au titre du FCTVA et 50 k€ par les contributions des deux Départements.

J'ajoute, pour finir, que la Commission des finances a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de débat d'orientations budgétaires.

M. LE PRÉSIDENT – Merci, Monsieur le rapporteur.

Y a-t-il des questions ou des remarques sur ce débat d'orientations budgétaires ? *(Réponse négative)*

C'est l'appel qui aura été le plus long, finalement !

S'il n'y a pas de demande de prise de parole, je vous propose de donner acte au rapporteur et à notre assemblée que le débat d'orientations budgétaires s'est tenu et, pour cela, d'adopter la délibération. Il est effectivement réduit par rapport aux autres années pour les raisons fort bien expliquées par Jean-Yves.

Nous passons au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2024-EPI-CA-312 – Prestations sociales – Renouvellement protection sociale complémentaire prévoyance

M. LE PRÉSIDENT – Nous poursuivons avec Josette JEAN pour le renouvellement de la protection sociale et de la complémentaire prévoyance.

Josette JEAN – Merci, Monsieur le Président.

À l'occasion du Conseil d'administration du 16 février 2023, vous avez approuvé le principe de la convention de participation pour les risques santé et prévoyance, ainsi que celui de donner mandat au CIG Grande Couronne afin de procéder à une mise en concurrence des prestataires santé et prévoyance.

À l'issue de la consultation, le Comité Social Territorial du CIG Grande Couronne a émis un avis favorable sur l'offre formulée par la MNT représentée par le groupe VYV pour le risque prévoyance, pour une durée de six ans prenant effet le 1^{er} janvier 2025 pour se terminer au 31 décembre 2029 (avec une possibilité de prorogation d'une année).

Le contrat prendra donc effet au 1^{er} janvier 2025. La participation de l'employeur, inchangée, strictement identique à celle des deux Départements, s'élève à 12 € mensuels.

La Commission personnel, administration générale a émis un avis favorable à l'unanimité.

M. LE PRÉSIDENT – Merci.

Y a-t-il des remarques ou questions, mes chers collègues ? *(Réponse négative)*

Nous passons au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2024-EPI-CA-313 – Protocoles transactionnels

M. LE PRÉSIDENT – Le dernier point de l'ordre du jour est rapporté par Jean-François RAYNAL, de la Commission voirie, transports, numérique ; il s'agit des protocoles transactionnels.

Jean-François RAYNAL – Je n'ai pas eu l'information.

M. LE PRÉSIDENT – Dans ce cas, je vais donner lecture de la délibération.

Comme souvent, nous rappelons que l'assurance couvre les dégâts avec une franchise à hauteur de 10 000 € et, bien évidemment, pour les dégâts occasionnés en dessous de ces 10 000 €, des protocoles à l'amiable sont signés avec les usagers qui ont pu connaître des soucis.

Les protocoles que je vous propose ce matin sont au nombre de quinze pour un montant global de 11 504,04 €.

La délibération vise à m'autoriser à signer ces protocoles.

La Commission voirie, transports, numérique a émis un avis favorable à l'unanimité.

Si vous souhaitez que je lise chacun de ces protocoles, j'y suis prêt, mais si vous m'en faites grâce, je vous en serai reconnaissant.

Sommes-nous d'accord pour les adopter globalement ? *(Réponse positive)*

C'est parfait.

Nous passons au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Il s'agissait du dernier point de l'ordre du jour du Conseil d'administration de l'Établissement public. Nous nous retrouverons le 21 janvier à 11 heures dans le nouvel hémicycle flambant neuf du Département des Hauts-de-Seine et il y aura une galette. Je constate que cette galette doit être faite par le meilleur artisan boulanger pâtissier des Hauts-de-Seine en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine. Je vais quand même essayer de voir si nous ne pouvons pas aussi venir avec la galette des Yvelines. Ainsi, nous ferons une double dégustation pour savoir qui a la meilleure galette !

Mes chers collègues, je vous remercie et vous souhaite une bonne fin de journée, ainsi que de bonnes fêtes pour ceux que je ne verrai pas d'ici là.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 11 heures 26.

Le Secrétaire :

Xabi ELIZAGOYEN



Le Président :

Pierre BÉDIER

